



Le bonheur d'apprendre ensemble

Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'économie gestion

Président de l'UTL34

Agde le 20 novembre 2007

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de l'UTL,

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

Vu l'article 8 de nos statuts, les articles 7,8 du règlement intérieur de notre association,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à assister à L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc qui aura lieu le :

Samedi 15 décembre 2007 – 10 H 00

A l'Amphithéâtre du Lycée Loubatières – Avenue des Hellènes – 34 300 Agde

Vous voudrez bien vous munir de votre carte d'adhérent. **Cette présente tient lieu de convocation, conformément au règlement intérieur en vigueur.** Elle est affichée dans tous les centres. **Votre carte d'adhérent fait foi pour montrer que vous êtes à jour de votre cotisation. Elle est donc indispensable.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AGO, vous pouvez participer aux décisions **en utilisant un pouvoir à demander au Vice Président de votre site** ou à télécharger sur notre site Internet (www.utl34.fr) et à remettre, dûment rempli, au vice président de votre site.

L'Ordre du jour sera le suivant :

- 1- Rapport moral du Président du 01/07/2006 au 30/06/2007;
- 2- Rapport financier du 01/07/2006 au 30/06/2007;
- 3- Approbation de la cooptation de nouveaux membres : Mme Serody et M Honnorat (Frontignan)
- 4- La cotisation de l'UTL
- 5- Informations diverses (fête de fin d'année ; Commission voyages ; AGO de l'an prochain)
- 6- Questions diverses.

NB : Questions diverses : Il ne sera répondu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'aux seules questions portées au préalable et au moins une semaine à l'avance à notre connaissance, par écrit.

P.S. : Vous trouverez sur notre site Internet des documents d'informations relatifs à l'AGO.

Le Président,
Stéphane Ravaille